

DELOUSTAL Gilles
Villard Chateau
38190 Les Adrets
France

Les Adrets, le 14 juin 2013

A Messieurs : Le ministre de la Justice
Le ministre de l'Intérieur
Le président du CNDH
Le président de l'Asdhom
L'ambassadeur du Maroc en France

Objet : Situation des détenus politiques de la prison de Toulal Meknès

Messieurs,

À la prison Toulal 2 de Meknès, Hassan Koukou, Soufiane Sghéri, Mounir Aït Khafou, Mohamed Eloualki et Hassan Ahmouch, tous militants de l'UNEM sont en grève de la faim depuis le 11 mars 2013. Ils entament leur troisième mois dans des conditions de santé déplorables. Perte de poids, vomissements, évanouissements, tension anormale, hémorragies sont le lot quotidien de ces militants de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM), arrêtés en décembre 2012 et incarcérés depuis, sans jugement.

Après avoir arraché quelques acquis suite au dialogue qu'ils ont eu avec l'administration pénitentiaire, les cinq grévistes de la faim ont constaté un recul sur les promesses notamment leur libération et la tenue d'un procès dans les meilleurs délais. Cette situation les a conduits à poursuivre leur grève de la faim tout en refusant de s'alimenter en eau et en sucre. Trois d'entre eux ont nécessité plusieurs hospitalisations. Transférés d'urgence le 2 juin à l'hôpital Mohamed V de Meknès, Hassan Koukou et Soufiane Sghéri ont subi des mauvais traitements pendant 5 jours. Menottés et attachés au lit de l'hôpital, ils étaient sous surveillance accrue, les médecins ont tenté de les alimenter de force, ce qu'ils ont refusé. Leurs familles ont, elles aussi, été victimes de ce traitement inhumain. Pour rendre visite à leurs fils, elles devaient demander à chaque fois l'autorisation d'un quart d'heure au procureur du roi près le tribunal d'appel de Meknès.

Je vous demande de les libérer rapidement pour réparer l'injustice qui les a frappés, les juger équitablement et les traiter conformément aux conventions internationales que le Maroc a signées en matière de respect des droits de l'Homme avant qu'il ne soit trop tard.

Je vous prie de croire, Messieurs, en ma considération.

